

Appui budgétaire au Programme d'appui à la compétitivité et aux exportations

PACE

Thématique principale: Développement économique et appui au secteur privé



Couverture nationale

Zones Géographiques :

- Tunis : Gouvernorat entier

Informations générales

| | |
|-----------------|-------------|
| Budget global | €47,750,000 |
| Budget européen | €47,750,000 |
| Date de début | 16/11/2018 |
| Date de fin | 15/11/2023 |
| Statut | Archivé |
| Projet National | Oui |

Organisations partenaires

Chef de file

- GVT Tun - République Tunisienne

Labels:

Informations

Actualités du projet :

Résultat 1 : Les stratégies industrielle et agricole sont mises à jour et déclinées de manière opérationnelle pour chaque exercice budgétaire selon la Programmation Budgétaire par Objectifs adoptée par le gouvernement

Résultat 2 : L'infrastructure technologique et de la qualité s'est développée et rapprochée à l'acquis communautaire

Résultat 3 : Les procédures administratives pour les entreprises ont été simplifiées

Résultat 4 : Les compétences et l'organisation des filières d'exportation se sont améliorées

Résultat 5 : Les exploitations agricoles sont renforcées et les institutions opérant dans le domaine SPS se sont rapprochées à l'acquis communautaire

Résultat 6 : Les mesures de gestion durable des ressources halieutiques exportées sont basées sur un avis scientifique

Résultat 7 : La partie tunisienne dispose de l'organisation, des informations et de la visibilité nécessaires pour pouvoir négocier l'ALECA.

Présentation du projet :

Soutenir la croissance économique et l'emploi de qualité à travers une intégration accrue de l'économie tunisienne dans l'espace économique européen et mondial.

Objectifs du projet :

Objectif spécifique 1 : Améliorer la compétitivité de l'industrie et de l'agriculture tunisiennes

Objectif spécifique 2 : Renforcer la capacité des entreprises tunisiennes à pénétrer les marchés européens et internationaux

Objectif spécifique 3 : Moderniser les secteurs agricole et de la pêche et s'assurer que celle-ci soit fondée sur des principes d'exploitation durable des ressources naturelles

Objectif spécifique 4 : Consolider et accélérer le processus de rapprochement législatif/réglementaire de la Tunisie avec l'acquis de l'UE.